

Accompagner les collectivités pour faire de leurs projets de construction, rénovation et aménagement en bois local un levier de développement territorial

Vos enjeux :

Vous avez pour projet de construire, rénover ou aménager un bâtiment public en **bois** et vous souhaitez faire bénéficier votre territoire des retombées économiques, sociales et environnementales de la valorisation de cette ressource locale.

L'offre :

L'association des Communes forestières vous accompagne tout au long de votre projet, de son idée à son inauguration, en le connectant aux enjeux et acteurs de la filière forêt-bois de votre territoire.

Grâce aux nombreux retours d'expérience de la Fédération Nationale des Communes Forestières, son réseau a la capacité de vous apporter une expertise pour :

- Intégrer l'utilisation de bois locaux dans les règles de la commande publique ;
- Définir vos besoins dès la phase de conception de votre projet et vous accompagner dans le montage du plan de financement et la rédaction du programme ;
- Sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre ayant des références dans la construction en bois ;
- Permettre aux entreprises du territoire de soumettre une offre de prestation lors de la consultation ;
- Evaluer, à la fin d'un projet, ses retombées territoriales (effet sur l'économie, sur l'emploi, sur la gestion forestière, sur le carbone stocké et les émissions de CO2 évitées) ;
- Assurer une communication large sur l'exemplarité de votre projet pour valoriser les choix de la collectivité.

A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération nationale des communes forestières



En savoir plus : [Site internet de la FNCOFOR](http://www.fncofor.org)

Personne contact : Théo Launay - 01 45 67 47 97 / 07 89 66 18 92/
theo.launay@communesforestieres.org